

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant
**L'octroi du permis d'urbanisme de la liaison Tihange-Strée-
Tinlot**

Je me permets de revenir sur le dossier de la liaison Tihange-Strée-Tinlot et, plus spécifiquement, sur l'octroi du permis d'urbanisme, indispensable à la poursuite du chantier.

L'échéance pour la délivrance de ce permis était fixée à juin 2023.

Monsieur le Ministre peut-il faire le point dans ce dossier? Le permis d'urbanisme est-il désormais délivré? Celui-ci est-il conditionné?

Réponse du Ministre Henry:

[Octobre 2023]

Ces dernières semaines ont été marquées par des développements positifs dans ce dossier. L'honorable membre constatera que le travail de mon équipe et des administrations a finalement porté ses fruits.

Je suppose qu'elle en a déjà eu connaissance grâce aux articles parus dans la presse, le fonctionnaire délégué de la Région wallonne a accordé le permis d'urbanisme le 7 septembre dernier pour la réalisation de la phase 3 des travaux. Ce permis comporte certaines conditions, sans surprises, en accord avec les derniers débats sur le sujet.

Je suis donc heureux de lui apprendre que l'entrepreneur a été officiellement notifié, et que les travaux devraient débuter dans les semaines à venir.